



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
27 juillet 2009

Français
Original : Anglais

**Groupe de travail spécial à composition non limitée
chargé des travaux préparatoires du Comité de négociation
intergouvernemental sur le mercure**

Bangkok, 19-23 octobre 2009

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Compte rendu des activités entreprises dans le cadre du
programme sur le mercure du Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

**Rapport sur les activités menées dans le cadre du Partenariat
mondial du PNUE sur le mercure**

Note du secrétariat

1. Aux termes du paragraphe 34 de sa décision 25/5, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement a prié le Directeur exécutif de poursuivre et développer les travaux en cours dans plusieurs domaines, comme partie intégrante de l'action internationale sur le mercure. Aux termes du paragraphe 35, il a prié les gouvernements et les autres parties prenantes de poursuivre et renforcer leur appui au Partenariat mondial du PNUE sur le mercure en mettant à disposition des ressources techniques et financières, et notamment en apportant un appui à la mise en œuvre de projets nationaux portant sur la gestion et la réduction des risques posés par le mercure.

2. L'annexe de la présente note contient un rapport sur les activités menées dans le cadre du Partenariat, notamment celles qui intéressent les débats sur un instrument juridiquement contraignant pour répondre aux enjeux mondiaux suscités par le mercure. Ce rapport a été reproduit tel que finalisé par le Partenariat, sans avoir été revu par les services d'édition. Les gouvernements et les autres parties prenantes sont encouragés à rejoindre le Partenariat et à entreprendre des activités contribuant aux travaux existants, tels que décrits au paragraphe 34 de la décision 25/5. Le groupe de travail trouvera le cadre global du Partenariat mondial sur le mercure et la liste des partenaires actuels dans le document UNEP(DTIE)/Hg/WG.Pre/1/INF/1.

* UNEP(DTIE)/Hg/WG.Pre/1/1.

Recommandations

3. Le groupe de travail souhaitera peut-être :
 - a) Envisager de recommander une participation active aux travaux du Partenariat mondial sur le mercure;
 - b) Inviter les participants à contribuer aux domaines de partenariat pertinents afin que le comité de négociation intergouvernemental sur le mercure puisse disposer des informations voulues.

Annexe I

Rapport d'activité

Rapport sur les activités menées dans le cadre du Partenariat mondial du PNUE sur le mercure (2007–2008)

Mai 2009

Rapport du Groupe consultatif du Partenariat mondial du PNUE sur le mercure

Les partenariats sur le mercure ont été initiés en 2005 par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et formalisés en 2008 au moyen de la mise en place du cadre global du Partenariat mondial du PNUE sur le mercure. De nouveaux partenaires sont encouragés à rejoindre le Partenariat.

On trouvera de plus amples informations sur le site :
http://www.chem.unep.ch/mercury/partnerships/new_partnership.htm ou en s'adressant au Programme sur le mercure du PNUE à l'adresse suivante : mercury@chemicals.unep.ch .

I. Introduction

1. Le cadre global du Partenariat mondial du PNUE sur le mercure précise qu'une des responsabilités du Groupe consultatif est de rendre compte des activités menées au titre du Partenariat. Le document ci-après rend compte des activités de partenariat en 2007-2008. Il s'appuie sur les contributions reçues des domaines de partenariat pour les évaluations de 2007-2008.
2. En vertu du Partenariat mondial, six domaines de partenariat ont été établis : rejets de mercure provenant de la combustion du charbon; production de chlore-alkali selon le procédé des cellules à mercure; produits contenant du mercure; recherche sur la propagation atmosphérique et le devenir du mercure; extraction à petite échelle et artisanale de l'or; gestion des déchets de mercure. Des activités ont été lancées concernant l'extraction primaire du mercure et le stockage du mercure, mais aucun domaine de partenariat n'a été formellement établi.

II. Elaboration du cadre global

3. Comme indiqué dans la décision 24/3 du Conseil d'administration, le PNUE a élaboré un cadre global pour le Partenariat mondial sur le mercure, en consultation avec les gouvernements et les parties prenantes. Ce cadre global a été finalisé lors de la Réunion des Partenaires tenue du 1^{er} au 3 avril 2008 à Genève.
4. Le cadre global définit l'objectif général du Partenariat : protéger la santé humaine et l'environnement mondial des rejets de mercure et de ses composés en minimisant et, si possible, en finissant par éliminer les rejets anthropiques de mercure dans l'air, l'eau et la terre.
5. Des plans d'activité sont requis dans le cadre global. Ces plans ont été élaborés pour les domaines de partenariat ci-après :
 - a) Extraction à petite échelle et artisanale de l'or;
 - b) Production de chlore-alkali selon le procédé des cellules à mercure;
 - c) Recherche sur la propagation atmosphérique et le devenir du mercure;
 - d) Produits contenant du mercure;
 - e) Rejets de mercure provenant de la combustion du charbon;
 - f) Gestion des déchets de mercure.
6. En réponse aux besoins identifiés dans la décision 24/3 du Conseil d'administration du PNUE, des plans d'activité ont été élaborés par le PNUE, en collaboration avec les parties prenantes, dans les secteurs suivants :
 - a) Offre et stockage du mercure;
 - b) Production de métaux non ferreux.
7. On trouvera dans le présent rapport une liste des principales activités liées aux domaines de partenariat. Les plans d'activité donnent une vue d'ensemble complète des travaux menés actuellement dans les domaines de partenariat concernés. Ils ont été postés sur le site Internet du Partenariat mondial du PNUE sur le mercure : www.chem.unep.ch/mercury/partnerships/new_partnership.htm .

A. Extraction à petite échelle et artisanale de l'or

8. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) joue le rôle de chef de file dans le domaine de partenariat concernant l'extraction à petite échelle et artisanale de l'or. L'objectif est de poursuivre la réduction et l'élimination des utilisations et des rejets de mercure dans le secteur de l'extraction à petite échelle et artisanale de l'or. Ce domaine de partenariat s'est fixé pour cible une réduction de 50 % de la demande de mercure dans l'extraction à petite échelle et artisanale de l'or d'ici à 2017.

9. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- a) Deux projets du PNUE concernant des « plans stratégiques nationaux », l'un pour l'Asie du Sud-Est (axé sur le Cambodge et les Philippines) et l'autre pour l'Amérique du Sud (axé sur le Pérou et la Bolivie), réalisés grâce à un financement du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM);
- b) Construction d'installations pour capturer les vapeurs de mercure rejetées durant le traitement de l'or dans la région de l'Amazone et diffusion au niveau mondial d'informations sur la technologie utilisée (technologie mise au point par l'Environmental Protection Agency des Etats-Unis et l'Argonne National Laboratory et fabrication des installations au niveau local);
- c) Efforts des partenaires en vue de la mise au point d'un projet régional de réduction du mercure en Afrique de l'Ouest, notamment travaux menés actuellement au Sénégal pour réduire les expositions au mercure et leur incidence sur la santé, sous l'égide des Etats-Unis et de l'ONUDI.

B. Production de chlore-alkali selon le procédé des cellules à mercure

10. Les Etats-Unis jouent un rôle de chef de file dans ce domaine de partenariat. L'objectif est de minimiser sensiblement et, si possible, d'éliminer les rejets globaux de mercure dans l'air, l'eau et la terre pouvant provenir des installations de production de chlore-alkali.

11. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- a) Rapports annuels au PNUE du Conseil mondial du chlore sur les émissions et la consommation de mercure dans le secteur du chlore-alkali. On estime que les données fournies couvrent environ 85 % de la capacité de production de chlore alkali dans les installations utilisant du mercure ; elles sont disponibles sur le site Internet du programme sur le mercure du PNUE;
- b) Projet russe sur le chlore-alkali visant à minimiser les émissions et l'utilisation de mercure, à assurer une gestion écologiquement rationnelle des déchets contenant du mercure et à offrir la possibilité de passer en fin de compte à des technologies ne faisant pas appel au mercure.

C. Recherche sur la propagation atmosphérique et le devenir du mercure

12. L'Italie joue un rôle de chef de file dans ce domaine de partenariat. L'objectif est d'améliorer la compréhension globale des sources d'émissions internationales ainsi que du devenir et de la propagation du mercure, en accélérant la mise à disposition d'informations scientifiques rationnelles pour remédier aux incertitudes et aux lacunes des données sur le cycle mondial du mercure et ses caractéristiques (par exemple, concentrations dans l'air et taux de dépôt, relations source-récepteur, propagation et transformation atmosphériques à l'échelle hémisphérique et globale et sources des émissions), en renforçant la partage d'informations entre les scientifiques et entre eux et les décideurs, et en fournissant une assistance et une formation techniques, le cas échéant, pour favoriser le rassemblement d'informations critiques.

13. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- a) Etablissement d'un rapport du partenariat sur le devenir et la propagation du mercure, décrivant l'état des connaissances scientifiques sur les émissions mondiales et le contrôle et la modélisation atmosphériques, présentant une vue d'ensemble du mercure présent dans les processus atmosphériques à l'échelle hémisphérique et globale, et mettant en évidence les besoins en matière de recherche;
- b) Essai sur le terrain de la boîte à outils pour l'identification et la quantification des rejets de mercure dans la région asiatique, grâce à des financements du Fonds d'affectation spéciale du PNUE pour le mercure.

D. Produits contenant du mercure

14. Les Etats-Unis jouent un rôle de chef de file dans ce domaine de partenariat. L'objectif est de réduire progressivement et finalement d'éliminer le mercure dans les produits et de mettre fin aux rejets provenant des processus manufacturiers et industriels grâce à des opérations de production, de transport, de stockage et d'élimination écologiquement rationnelles. Des objectifs numériques ont été fixés pour 2017 pour diverses catégories de produits (notamment les piles, les lampes, les amalgames dentaires, les instruments de mesure et de contrôle, les appareils électriques et électroniques et d'autres produits, comme les cosmétiques, les produits pharmaceutiques) ainsi que pour les usages traditionnels et rituels.

15. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- a) Projets dans le domaine des soins de santé visant à réduire l'utilisation des instruments de contrôle et de mesure contenant du mercure, réalisés notamment en Argentine, au Chili, en Chine, au Costa Rica et au Mexique;
- b) Travaux du secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination visant à renforcer les capacités et à promouvoir les meilleures pratiques pour la gestion des déchets de mercure provenant de produits utilisés dans le secteur de la santé et dans d'autres secteurs utilisant des produits au mercure;
- c) Ateliers de sensibilisation sur "La présence de mercure dans les produits" en Amérique latine et en Asie en 2006 et 2007;
- d) Activités d'établissement d'inventaires du mercure et de planification de la gestion des risques, parrainées par les Etats-Unis et mises en œuvre par l'intermédiaire de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche en Afrique du Sud, au Chili, en Equateur et au Panama.

E. Rejets de mercure provenant de la combustion du charbon

16. Le Centre du charbon propre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) joue un rôle de chef de file dans ce domaine de partenariat. L'objectif est la minimisation continue et, si possible, l'élimination des rejets de mercure provenant de la combustion du charbon. Si, à ce stade, aucun objectif numérique n'a été établi pour ce domaine de partenariat, cela peut changer avec la finalisation du rapport du PNUE sur les émissions atmosphériques, qui contient des informations sur les tendances...Ce rapport devrait permettre au partenariat de procéder à une étude plus approfondie d'un scénario de référence et d'établir les objectifs pour l'avenir.

17. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- a) Formulation de directives pour encourager les réductions des émissions de mercure provenant de la combustion du charbon, notamment des directives sur les meilleures techniques disponibles/les meilleures pratiques environnementales;
- b) Elaboration d'un projet sur trois ans devant débiter en 2009 grâce à des financements de la Commission européenne, en vue de réduire les émissions de mercure provenant de la combustion de charbon dans le secteur de l'énergie. Plus précisément, le projet aura pour objectifs de :
 - i) mettre au point des directives sur la façon d'optimiser les techniques permettant de lutter contre plusieurs polluants, notamment les gaz à effet de serre, ainsi que de renforcer l'efficacité énergétique dans la réduction des émissions de mercure;
 - ii) collecter des informations pour améliorer l'exactitude des inventaires des émissions futures dans le secteur;
 - iii) réaliser des études pilotes pour démontrer l'efficacité des techniques présentant des avantages conjoints et renforcer les capacités locales/nationales sur ces questions, également dans le but de transférer les informations et les enseignements accumulés aux installations et aux gouvernements d'autres pays.
- c) Publication du document du Centre du charbon propre de l'AIE intitulé « Economics of Mercury Control »;
- d) Publication des données compilées au niveau mondial par l'Association européenne du ciment sur l'état des émissions de mercure provenant des fours à ciment;

e) Travaux conjoints de la Fédération de Russie et des Etats-Unis en vue de la mise au point de technologies à faible coût pour un meilleur contrôle de la pollution atmosphérique dans les centrales électriques de la Fédération de Russie.

F. Gestion des déchets de mercure

18. Le Gouvernement japonais joue un rôle de chef de file dans ce domaine de partenariat, qui a été initié au début de 2008. L'objectif est de minimiser et, si possible, d'éliminer les émissions non intentionnelles dans l'air, l'eau et la terre provenant de déchets contenant du mercure et des composés du mercure, grâce à l'application d'une approche de la gestion sur le cycle de vie. La première réunion en face à face du domaine de partenariat sur les déchets a eu lieu les 12 et 13 mars 2009 afin d'encourager l'échange d'informations entre les partenaires et d'examiner d'autres questions, comme les indicateurs.

19. Les principales activités dans ce domaine sont notamment les suivantes:

a) Mise au point de directives sur les meilleures techniques disponibles/les meilleures pratiques environnementales en vue de l'application d'aspects importants des Directives techniques de la Convention de Bâle pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets de mercure, sous l'égide du Gouvernement japonais;

b) Projet du Service Substances chimiques du PNUE sur la 'Gestion du mercure et des déchets en contenant', qui vise à accroître la capacité technique d'évaluation, de gestion et de réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement du mercure et des déchets en contenant au Burkina Faso, au Cambodge, au Chili, au Pakistan et aux Philippines; et

c) Projet du secrétariat de la Convention de Bâle intitulé, 'Programme de renforcement des capacités et d'assistance technique pour la réduction et la prévention de la pollution due au mercure', qui vise à élaborer des plans de gestion et des inventaires nationaux des déchets de mercure en Argentine, au Costa Rica et en Uruguay.

G. Extraction de métaux non ferreux

20. Un projet de plan d'activité, élaboré par le PNUE en collaboration avec les principales parties prenantes, est posté sur le site Internet du Service Substances chimiques de la Division Technologie, Industrie et Economie : http://www.chem.unep.ch/mercury/partnerships/new_partnership.htm.

21. Aucune activité n'a été engagée dans ce domaine. Aucun chef de file n'a été identifié pour ce domaine de partenariat. Un chef de file est nécessaire pour qu'une action concertée puisse être activement poursuivie.

H. Offre et stockage du mercure

22. Un projet de plan d'activité, élaboré par le PNUE en collaboration avec les principales parties prenantes, est posté sur le site Internet du Service Substances chimiques de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE : http://www.chem.unep.ch/mercury/partnerships/new_partnership.htm.

23. Les principales activités engagées initialement dans ce domaine sont les suivantes :

a) Projet d'extraction primaire de mercure au Kirghizistan, sous le parrainage de la Suisse, des Etats-Unis et de la Norvège;

b) Lancement de projets de stockage du mercure dans la région de l'Asie-Pacifique et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, sous le parrainage de la Norvège.

24. Aucun chef de file n'a été identifié dans ces domaines. Un chef de file est nécessaire pour qu'une action concertée puisse être activement poursuivie.